

PUBLIC :

Juristes de droit social,
RRH, managers, avocats,
secrétaires généraux

PRÉ-REQUIS :

- Notions de comptabilité/fiscalité : principe de la détermination du résultat fiscal d'une entreprise, savoir lire un bilan/compte de résultat.
- Notions en matière d'impôt sur le revenu : revenu imposable
- Notions de cotisations de sécurité sociale et autres charges assimilées (chômage, retraite) : principes d'assujettissement aux charges sociales, montants, tranches

LANGUE :

Français / Anglais

FORMATION PROFESSIONNELLE RÉMUNÉRATIONS SPÉCIALES : ÉPARGNE SALARIALE & AUTRES SYSTÈMES DE RÉMUNÉRATIONS COLLECTIVES

15 H

4
séances

990 € HT

les jeudis
& vendredis

OBJECTIFS :

- Comprendre la notion de rémunérations perçues au sein de l'entreprise
- Déterminer les enjeux RH de la rémunération et en maîtriser les outils juridiques
- Gérer l'épargne salariale et la différencier des autres mécanismes (stock options, attribution gratuite d'actions)
- Savoir bâtir un dispositif de rémunération conforme aux objectifs ou aux caractéristiques de l'entreprise ; optimisation des dispositifs de rémunération

PROGRAMME

- Rémunérations : introduction générale (aspects RH – analyse de la jurisprudence et de la législation récentes – charges sociales et fiscalité)
- Intéressement et participation (mise en place – modifications – sécurisation – Charges sociales et fiscalité)
- Plans d'épargne (plan d'épargne d'entreprise et plan d'épargne retraite collectif : mise en place – modifications – sécurisation – Charges sociales et fiscalité)
- Compte épargne temps (mise en place – modulation – sécurisation)
- Actionnariat salarié (actions gratuites et stock-options : premières notions)
- L'optimisation de la situation des dirigeants. Statut du dirigeant et de son conjoint, stratégie de rémunération, préparation retraite.



INTERVENANT

Inscrit au barreau de Paris en 2013, **Boris Leone-Robin** intervient tant en conseil qu'en contentieux, auprès de clients français et étrangers en matière de sécurité sociale, protection sociale complémentaire, épargne salariale et mobilité internationale. Il accompagne par ailleurs régulièrement les entreprises à l'occasion de contrôles Urssaf, tant lors de la phase de contrôle que lors de contestations ultérieures.

Expertise

Social, Droit du statut individuel et du dirigeant, Rémunérations et avantages sociaux, Contentieux de la sécurité sociale, Épargne salariale et Protection sociale, Mobilité internationale

Focus

Banque et assurance, Défense et Aéronautique, Energie, Retail et Luxe, Santé, Transport

Enseignements

Enseignements sur l'épargne salariale et l'actionnariat salarié :

- Master 2 professionnel Juriste de droit social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Mastère Droit Social et Ressources Humaines (HEAD)

PLANNING DES SESSIONS

28 avril

14h30 - 17h30

4 mai

11 mai

8h30 - 13h

18 mai

14h30 - 19h

L'école des Hautes Études Appliquées du Droit est reconnue comme prestataire de formation au numéro de déclaration d'activité 11 75 49304 75

DÉCOUVREZ LE CERTIFICAT DROIT SOCIAL & RH

Le module **Rémunérations spéciales...** s'intègre au programme de formation professionnelle **Droit Social & RH**.

Ce dernier offre 200 heures réparties sur plusieurs modules thématiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ecolehead.fr



Boris Leone-Robin
Avocat cabinet
August & Debouzy

Master 2 Droit et Pratique des
Relations de Travail (DPRT)
Université Paris II Panthéon-Assas,
2011

Master 1 Droit social
Université Paris 1 Panthéon-
Sorbonne, 2010

CONTACT

Inès Bensaïd

Responsable de formation

+33 1 83 81 67 37

ines.bensaid@ecolehead.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE GÉRER LES CONTENTIEUX EN DROIT SOCIAL

PUBLIC :

RRH, Directeur des relations sociales, DRH, juristes de droit social, secrétaires généraux, avocats, délégués syndicaux

PRÉ-REQUIS :

- Connaissances de base en droit du travail

LANGUE :

Français / Anglais

15 H

5
séances

990 € HT

les jeudis
& vendredis

OBJECTIFS :

- Donner les réflexes nécessaires à la gestion d'un dossier de médiation sociale et d'un dossier contentieux
- Maîtriser les fondamentaux de la procédure prud'homale et de l'appel après la réforme
- Mettre en œuvre une stratégie contentieuse
- Évaluer et circonscrire le risque contentieux
- Maîtriser les méthodes alternatives de règlement de litiges

PROGRAMME

Les fondamentaux du contentieux fondés sur les retours d'expérience :

- Le contentieux prud'homal et les méthodes alternatives de règlement des conflits en droit du travail
- Approche individuelle et collective d'une procédure contentieuse
- Les contentieux atypiques en droit social (tribunal de la sécurité sociale, tribunal administratif, tribunal correctionnel)

Mise en situation devant des juridictions (Conseil des prud'hommes de Paris, Cour d'appel de Paris et tribunal correctionnel)

- cas pratiques de préparation
- assistance aux audiences
- compte-rendu et analyse stratégique

PLANNING DES SESSIONS

20 avril

21 avril

5 mai

12 mai

19 mai

10h - 13h

14h - 17h

13h - 16h

13h30 - 16h30

INTERVENANT

Lionel Paraire est avocat à la Cour depuis 1997 et fondateur de Galion.

Il a développé une expertise reconnue dans le domaine des relations individuelles de travail et des contentieux à risques. Il assiste également les entreprises en matière de restructurations et sur les aspects sociaux des opérations Corporate. Il élargit aujourd'hui son domaine de compétences dans les Modes Alternatifs de Résolution des Conflits (MARC), notamment en tant que médiateur.

Lionel a par ailleurs écrit de nombreux articles dans des revues spécialisées (Jurisprudence sociale Lamy, RF Social, l'Entreprise, l'Usine Nouvelle) ou dans la presse nationale (La Tribune). Il participe fréquemment à des colloques sur des sujets variés en droit social et dispense des formations à ses clients.

Appartenance

Avosial, ANDJCE (Association Nationale des Diplômés Juriste Conseil d'Entreprise), AFPDC (Association Française des Praticiens de Droit Collaboratif), IACP (International Academy of Collaborative Professionals), EELA (European Employment Lawyers Association) IBA (International Bar Association).

Enseignements

Lionel a été chargé d'enseignement à l'Université de Paris XII en Droit Social et Droit Social Européen. Il continue d'assurer régulièrement des interventions auprès de l'Université de Montpellier I (DJCE et Certificat d'Etudes Spécialisées en Droit Social), où il enseigne le contentieux social.

L'école des Hautes Études Appliquées du Droit est reconnue comme prestataire de formation au numéro de déclaration d'activité 11 75 49304 75



Lionel Paraire
Avocat associé
Galion, société
d'avocats

Mayer Brown (3 ans)
Baker & McKenzie (>1 an)
Jeantet Associés (6ans)

Université de Montpellier I
Magistère DJCE, droit des affaires
(1997)

CONTACT

Inès Bensaïd

Responsable de formation

+33 1 83 81 67 37

ines.bensaid@ecolehead.fr

DÉCOUVREZ LE CERTIFICAT DROIT SOCIAL & RH

Le module **Gérer les contentieux en droit social** s'intègre au programme de formation professionnelle **Droit Social & RH**.

Ce dernier offre 200 heures réparties sur plusieurs modules thématiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ecolehead.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE PRÉVOYANCE COLLECTIVE & RÉGIME DE RETRAITE

PUBLIC :

Juristes de droit social,
RRH, managers, avocats,
secrétaires généraux

PRÉ-REQUIS :

- Notions en droit du travail

LANGUE :

Français / Anglais

15 H

4
séances

990 € HT

les jeudis
& vendredis

OBJECTIFS :

- Maîtriser les obligations pesant sur les entreprises en matière de prévoyance/santé collective
- Connaître les procédures de mise en place/modification/dénonciation des régimes de prévoyance/santé collective
- Maîtriser l'environnement juridique des régimes de prévoyance/santé collective ; en particulier, le régime social et fiscal
- Connaître les règles des régimes de retraite de base de la sécurité sociale, aux régimes de retraite complémentaire ARRCO/AGIRC
- Maîtriser les différents produits d'épargne retraite d'entreprise et leur environnement juridique, fiscal et social

PROGRAMME

Prévoyance collective

- Besoins de couverture des salariés
- Obligations sur les entreprises
- Mise en place et modification des régimes
- Portabilité des garanties de prévoyance/santé
- La loi « Evin » du 31 décembre 1989

La retraite d'entreprise

- Calcul de la pension du régime général
- Calcul de la pension des régimes complémentaires
- Présentation des régimes de retraite à cotisations définies
- Présentation des régimes de retraite à prestations définies
- Présentation du PERCO / Régime social et fiscal du PERCO
- Régime social et fiscal des régimes à cotisations définies
- Régime social et fiscal des régimes à prestations définies

INTERVENANT

Yoan Bessonnat conseille les sociétés françaises et internationales sur toutes les questions relatives au droit du travail et aux politiques de rémunération et, plus particulièrement, en matière de protection sociale complémentaire et d'épargne salariale.

Son expertise dans la gestion des contentieux URSSAF est également très recherchée.



Yoan Bessonnat
Avocat Associé
Chassany Watrelot
& Associés

DESS Droit de la Protection Sociale
Université de Montpellier I (2003)

Maîtrise Droit du Travail
Université de Montpellier I (2002)

PLANNING DES SESSIONS : de 8h30 à 13h

13 avril

14 avril

27 avril

28 avril

L'école des Hautes Études Appliquées du Droit est reconnue comme prestataire de formation au numéro de déclaration d'activité 11 75 49304 75

CONTACT

Inès Bensaïd

Responsable de formation

+33 1 83 81 67 37

ines.bensaid@ecolehead.fr

DÉCOUVREZ LE CERTIFICAT DROIT SOCIAL & RH

Le module **Prévoyance collective & régime de retraite** s'intègre au programme de formation professionnelle **Droit Social & RH**.
Ce dernier offre 200 heures réparties sur plusieurs modules thématiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ecolehead.fr